MARNE ET GONDOIRE

ASSAINISSEMENT. Le nouveau président est « attaché à la sécurité »

Le syndicat intercommunal d'assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) réunissait mercredi 22 juillet, au siège du syndicat à Saint-Thibault-des-Vignes, son premier conseil syndical d'après les élections.

Il est constitué de délégués provenant des conseils municipaux récemment réélus lors des dernières élections, provenant de trois structures intercommunales principales, Marne et Gondoire, Paris-Vallée de la Marne et Val d'Europe.

Le Siam est dirigé par Jean-Michel Moskovoy, qui avait été chargé d'organiser l'élection du nouveau bureau. Jacques Delporte, président sortant, premier adjoint de Ferrières-enBrie, s'était porté candidat à sa succession

Sa présidence a été marquée par trois points majeurs d'évolution de la structure. Un changement de prestataire notamment. Après un appel à projets concernant la méthanisation, le Siam, sous l'impulsion de Jacques Delporte, avait en effet opté pour l'abandon de Veolia au profit de la Saur comme partenaire du syndicat. Un grand projet de méthanisation des résidus d'assainissement a été lancé. Il est aujourd'hui très avancé.

Le Siam a également pris en charge le Sage, un schéma essentiel de l'avenir de la ressource en eau potable sur le bassin-versant de la rivière Marne en liaison direct avec l'Etat et les services préfectoraux.

Le président veut maintenir les taxes

Jacques Delporte a été réélu président du syndicat à l'unanimité des voix : 27 voix pour 27 votants. Il s'est déclaré « très attaché à la qualité, à la sécurité et au maintien minimum de la taxation... »

Le conseil a ensuite procédé à l'élection de sept vice-présidents, tous élus à l'unanimité : Laurent Delpech, Gérard Eude, Fernand Verdelet, Laurent Simon, André Yuste, Mickaël Chapotel et Corinne Legros Watershoot.

L'ensemble de cette élection, préparée par les équipes



Jacques Delporte a été réélu président du Siam, le syndicat en charge de l'assainissement de 30 communes. ©Toutenphoto

du Siam, avait bien entendu été organisée dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur relatives au Covid 19.